

## LE VIEILLISSEMENT DES ASSISTANTES MATERNELLES : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Les assistantes maternelles apportent une contribution essentielle à la couverture des besoins d'accueil des jeunes enfants. Avec près de 6 places sur 10, le recours aux assistantes maternelles constitue le premier mode d'accueil formel des enfants de moins de 3 ans en France.

Cependant, ce mode d'accueil est confronté à un défi majeur, celui du renouvellement de la population des assistantes maternelles. Une problématique qui s'inscrit dans un contexte de vieillissement continu des salariées de cette profession, non compensé par un volume équivalent de nouveaux entrants. Un défi en outre, commun à de nombreux départements sur le territoire métropolitain.

L'Observatoire des emplois de la famille et le Groupe Ircem estiment à 164 000 le nombre d'assistantes maternelles qui partiront à la retraite d'ici à 2030 en France métropolitaine, soit le remplacement d'une professionnelle sur deux à prévoir pour maintenir la capacité actuelle d'accueil, dans un pays où le taux de fécondité et le taux d'activité des femmes avec enfants sont parmi les plus élevés d'Europe.

### Un vieillissement continu de la profession

L'offre d'accueil proposée par les assistantes maternelles s'est fortement développée depuis les années 1990, au point de devenir en France le premier mode d'accueil formel des jeunes enfants. Sur 10 places d'accueil proposées aux enfants de moins de 3 ans, 6 le sont aujourd'hui par des assistantes maternelles. Néanmoins, depuis 2013, l'activité des assistantes maternelles employées par des particuliers employeurs est en repli. Cette tendance à la baisse des heures déclarées est confirmée par les derniers chiffres disponibles<sup>1</sup> (- 1 % en 2016). Elle s'accompagne d'un recul simultané du nombre de parents employeurs et du nombre d'assistantes maternelles en activité (respectivement - 1 % et - 2,7 % en 2016).

### Quatre assistantes maternelles sur dix ont au moins 50 ans

Le profil des assistantes maternelles présente plusieurs spécificités : ce sont essentiellement des femmes (99,5 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2016), peu diplômées, qui entrent dans cette profession en moyenne à l'âge de 34 ans<sup>2</sup>. Un âge d'entrée relativement tardif par rapport à d'autres professionnelles du champ de la petite enfance, qui s'explique par un exercice de ce métier étroitement lié au cycle de vie familial – la plupart des assistantes maternelles vivent en couple et l'entrée dans le métier se fait pour une partie d'entre elles au moment de la maternité. Pour d'autres, ce sont les contraintes économiques liées à une situation de chômage, une séparation conjugale ou des problèmes de santé qui les amènent à s'orienter vers ce métier<sup>3</sup>.

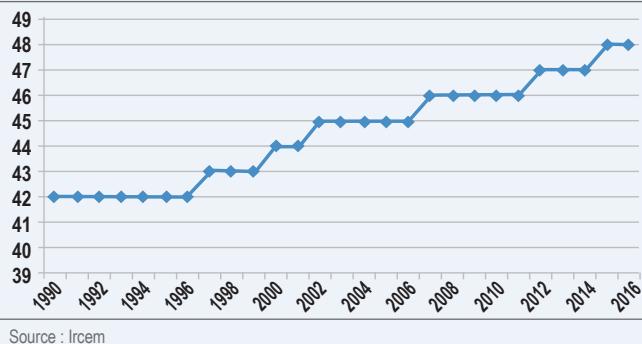
L'âge moyen des assistantes maternelles employées par des particuliers s'établit à 48 ans en 2016.

<sup>1</sup> Observatoire des emplois de la famille, Rapport annuel de la branche Assistants maternels du particulier employeur, Édition 2018, avril 2018.

<sup>2</sup> Source : Ircem

<sup>3</sup> Anne Unterreiner, « Revue de littérature sur les assistantes maternelles. Position sociale, conditions de travail et d'emploi et quotidien », Dossier d'étude 197, Cnaf, 2017.

## Évolution de l'âge moyen des assistantes maternelles entre 1990 et 2016

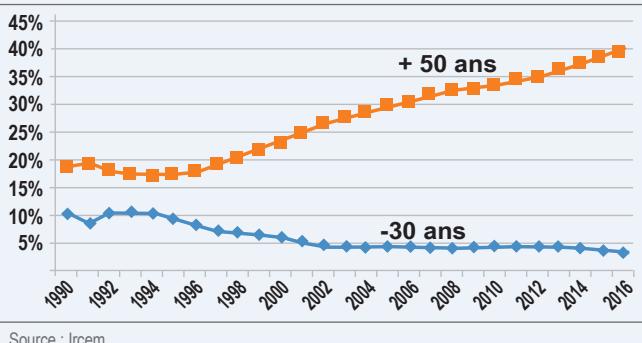


Cet âge moyen a augmenté de manière régulière au cours des années 1990, passant de 42 ans en 1990 à 44 ans en 2000, pour ensuite progresser de nouveau de 2 ans entre 2000 et 2010. Le vieillissement s'accélère depuis 2010, avec une progression de l'âge moyen de 2 ans en uniquement 6 ans.

En outre, la structure par âge des assistantes maternelles en exercice est décalée dans les tranches d'âge les plus élevées par rapport à celle des actives occupées. Ainsi, le poids des assistantes maternelles âgées de 50 ans ou plus s'élève en 2016 à 40 %, tandis que parmi l'ensemble des femmes actives ayant un emploi, cette part est de 28,7 %<sup>4</sup>. De même, les moins de 30 ans ne représentent que 3,4 % des assistantes maternelles, alors qu'elles représentent 19,1 % des femmes actives en emploi.

La part des 50 ans et plus parmi les assistantes maternelles est par ailleurs en croissance constante depuis la fin des années 1990.

## Évolution de la part des seniors et des moins de 30 ans parmi les assistantes maternelles



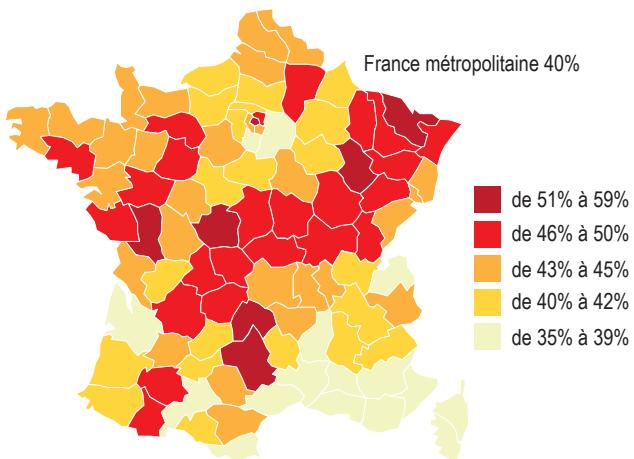
<sup>4</sup> Source : Insee, Recensement de la population 2014.

## Le vieillissement des assistantes maternelles est plus marqué sur une diagonale Nord-Est – Sud-Ouest

En moyenne, les assistantes maternelles en exercice les plus jeunes se trouvent dans des départements plutôt ruraux, peu densément peuplés (Lozère, Ariège, Corse, Creuse...). Dans ces départements, il y a peu d'assistantes maternelles en activité et elles sont plus jeunes que la moyenne.

À l'opposé, les départements d'Île-de France, comme Paris (51 ans), le Val-de-Marne, les Yvelines, et ceux situés à l'Est du territoire métropolitain, la Meurthe-et-Moselle, les Vosges, le Bas-Rhin et la Moselle, affichent un âge moyen parmi les plus élevés. Des disparités géographiques que l'on retrouve dans la répartition des assistantes maternelles âgées de 50 ans et plus par département.

## Part des assistantes maternelles âgées de 50 ans et plus parmi l'ensemble des assistantes maternelles en activité



Source : Ircem. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

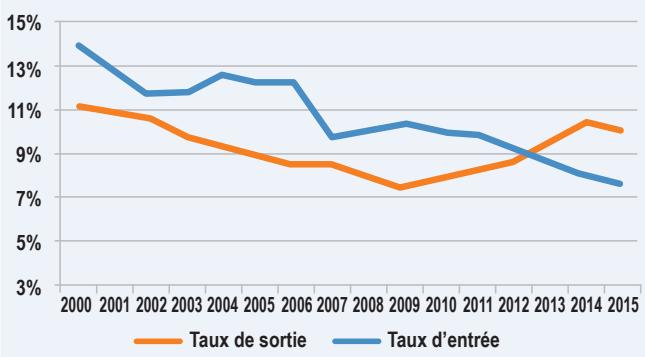
Les départements situés sur une diagonale partant de l'Est de la France (Bas-Rhin, Moselle, Meurthe-et-Moselle) et allant jusqu'à la région Nouvelle-Aquitaine, le Gers et les Hautes-Pyrénées, enregistrent la part d'assistantes maternelles âgées de 50 ans et plus la plus élevée. Certaines poches se situent également de part et d'autre de cette diagonale (Aveyron, Cantal) et dans l'Ouest (Orne, Vendée).

## Plus de départs que d'entrées dans la profession

Le vieillissement continu de la population des assistantes maternelles – qui concerne aussi les autres métiers de la petite enfance mais dans des proportions moindres – se traduit par des départs massifs à la retraite qui ne sont pas compensés par un volume équivalent de nouveaux entrants dans la profession.

Alors que le taux d'entrée dans la profession (voir définition dans le graphique) se situait entre 12 % et 14 % dans les années 2000, il connaît une chute à partir de 2007, pour s'établir sous les 8 % à partir de 2015.

### Évolution du taux d'entrée et de sortie des assistantes maternelles entre 2000 et 2015



Source : Ircem

Taux d'entrée 2015 : nombre d'assistantes maternelles ayant fait l'objet d'une déclaration au centre Pajemploi au cours de l'année 2015 mais pas en 2014, rapporté à l'ensemble des assistantes maternelles en exercice en 2015.

Taux de sortie 2015 : nombre d'assistantes maternelles n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration au centre Pajemploi au cours de l'année 2016 mais en 2015, rapporté à l'ensemble des assistantes maternelles en 2015.

Dans le même temps, jusqu'en 2013, le taux de sortie est resté inférieur de 2 points au taux d'entrée, tout en suivant une évolution proche, quoique moins heurtée. C'est à partir de 2013 que la situation s'est inversée, le taux de sortie (plus de 10 %) devenant supérieur de 2 points au taux d'entrée (moins de 8 %). Toutefois, cette inversion de tendance s'est amorcée en 2009 et a coïncidé avec le démarrage de la crise économique en France.

La problématique du maintien du stock d'assistantes maternelles ne se pose pas de la même façon selon les tranches d'âge (cf. tableau) : parmi les assistantes maternelles âgées de moins de 50 ans, les entrées dans la profession compensent les sorties (avec des taux d'entrée et de sortie de respectivement 11 % et 10 %). A contrario, pour les salariées de 50 à 60 ans, le taux de sortie (6 %) est supérieur au taux d'entrée (3 %).

### Taux d'entrée et de sortie selon l'âge des assistantes maternelles en 2015

Tranches d'âge	Taux d'entrée	Taux de sortie	Solde entrées - sorties
Moins de 50 ans	11 %	10 %	1 550
De 50 à 59 ans	3 %	6 %	-3 130
Plus de 60 ans	3 %	21 %	-6 480
Ensemble	8 %	10 %	-8 060

Source : Ircem

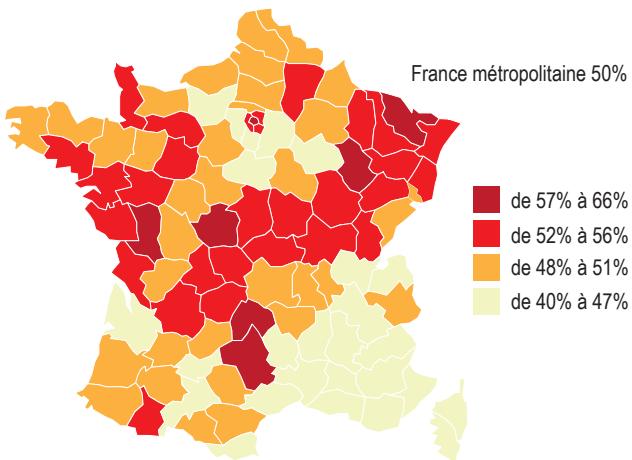
Ainsi, le non-renouvellement de la population des assistantes maternelles s'explique principalement par les départs à la retraite : la différence entre les entrées et sorties est très significative entre 60 et 62 ans, avec un taux de sortie pour cette tranche d'âge de plus de 20 %, contre un taux d'entrée de 3 %, ce qui pèse fortement sur l'ensemble de la profession. Pour compenser le solde négatif aux âges les plus avancés, il faudrait un taux d'entrée nettement supérieur à celui de sortie parmi les assistantes maternelles de moins de 50 ans.

En termes d'effectifs, les départs à la retraite expliquent largement la baisse de 6 480 salariées pour les assistantes maternelles âgées de 60 ans et plus en 2015, tandis que pour celles âgées de 50 à 60 ans, 3 130 départs sont enregistrés. Parmi les salariées de moins de 50 ans, les entrées restent supérieures aux sorties, avec un solde positif de 1 550 salariées, mais qui est loin de compenser les déficits aux âges les plus élevés.

## Une assistante maternelle sur deux à remplacer d'ici à 2030

Sous l'hypothèse selon laquelle les assistantes maternelles partent à la retraite à 62 ans (âge légal), et si l'on raisonne « toutes choses égales par ailleurs », notamment sans tenir compte de la différence des taux d'entrée et sortie, la moitié des assistantes maternelles aujourd'hui en activité seront à la retraite d'ici à 2030. Autrement dit, 164 000 départs à la retraite d'assistantes maternelles sont attendus à l'horizon 2030, sur un effectif salariés de 326 000 personnes en 2016.

## Part des assistantes maternelles à remplacer à l'horizon 2030



Source : Ircem. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

Note : le taux de renouvellement est calculé en rapportant le nombre de départs à la retraite estimé en 2030 au nombre d'assistantes maternelles présentes en activité dans le département en 2016.

L'estimation du nombre de départs à la retraite en 2030 se base sur l'hypothèse que toutes les assistantes maternelles partent à la retraite à l'âge légal de 62 ans, ce qui correspond à la moyenne observée en 2016.

Les départements seront touchés différemment selon l'importance des effectifs d'assistantes maternelles seniors : les départements du Sud, relativement jeunes, vont devoir faire face à un renouvellement de leur population d'assistantes maternelles compris entre 40 % et 47 % d'ici à 2030, soit moins que la moyenne nationale.

Les départements inscrits dans une zone allant de l'Ouest à l'Est en passant par le Centre de la France seront, eux, confrontés à un fort besoin de renouvellement d'assistantes maternelles : pour maintenir un stock d'assistantes maternelles équivalent à celui d'aujourd'hui, plus de la moitié des effectifs devront être remplacés uniquement pour compenser les départs à la retraite.

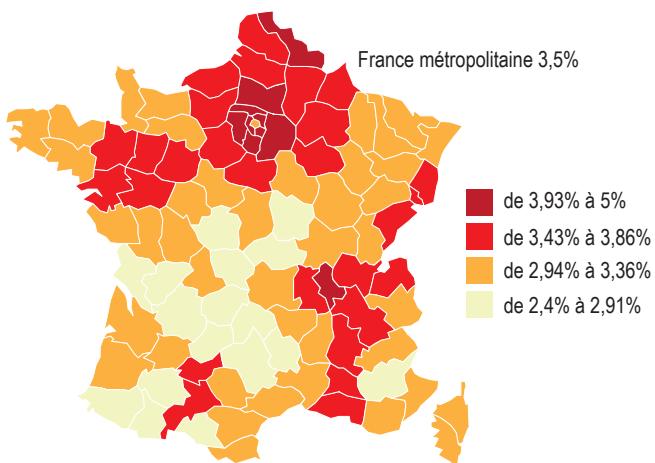
Un enjeu d'autant plus important que les besoins d'accueil des jeunes enfants ne sont pas amenés à diminuer. Les dernières projections de population au niveau national prennent comme scénario central une hypothèse d'indicateur conjoncturel de fécondité autour de 1,95 enfant par femme jusqu'en 2070<sup>5</sup>. Actuellement, cet indicateur s'établit à 1,88<sup>6</sup>.

La part des enfants âgés de 3 ans ou moins est particulièrement élevée sur toute la région Île-de-France hors Paris, et sur les départements limitrophes de la région jusqu'au Nord de la France. Or, les besoins de renouvellement des assistantes maternelles devraient être supérieurs à 52 % sur les départements de la petite couronne parisienne, et de 48 % à 51 % dans les Hauts-de-France. Même configuration dans l'Ouest de la France : dans les départements de la région des Pays de la Loire et en Ille-et-Vilaine, le poids des enfants

de moins de 3 ans est important et le taux de renouvellement des assistantes maternelles est compris entre 52 % et 56 %. Dans le quart Nord-Est, seul le département du Haut-Rhin est aussi dans ce cas de figure.

Les enfants de moins de 3 ans sont également proportionnellement nombreux dans les départements situés le long du Rhône et jusqu'en Haute-Savoie ainsi que dans le Sud-Ouest, en Haute-Garonne et dans le Tarn-et-Garonne. Cependant, ces territoires devraient être relativement moins confrontés aux départs à la retraite des assistantes maternelles (taux de renouvellement entre 40 % et 47 %), même si ce besoin de renouvellement reste important.

## Part des enfants de 0 à 3 ans parmi la population de chaque département en 2014



Source : Insee, Recensement de la population 2014. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

L'Observatoire des emplois de la famille s'est associé au Groupe Ircem pour réaliser ce baromètre. L'Ircem est le Groupe de Protection Sociale (GPS) des emplois de la famille, des salariés de particuliers employeurs et des assistants maternels. À ce titre, il est un acteur de premier rang pour suivre l'évolution du secteur des emplois de la famille et de ses salariés.

**Fabrice Iraci (Groupe Ircem),  
Véronique Lagandré (Observatoire des emplois de la famille)**

### L'OBSErvATOIRE FEPem DES EMPLOIS DE LA FAMILLE

Le Centre d'études et de prospective de la Fédération des particuliers employeurs de France

79 rue de Monceau, 75008 Paris,  
Contact : [observatoire@fepem.fr](mailto:observatoire@fepem.fr)

Retrouvez l'Observatoire sur le site  
**[www.fepem.fr](http://www.fepem.fr)**

<sup>5</sup> Insee, «Projections de population à l'horizon 2070», Insee Première, n° 1619, novembre 2016.

<sup>6</sup> Insee, «Bilan démographique 2017», Insee Première, n° 1683, janvier 2018.